

# Le petit journal de la CFTC MAE

n° 22-Mars 2022



## Un nouveau logo pour bien nous identifier

La confédération a changé son logo en début d'année ; il est désormais totalement coloré en **bleu**. Le président de la confédération, Cyril Chabannier, est très poétique pour expliquer ce choix : « nous l'avons voulu bleu, du bleu qui nous caractérise. Pas n'importe quel bleu, celui qui dit le progrès, les rêves, les lumières et les libertés ». Le nouveau logo de la CFTC traduit aussi l'image de notre mouvement par de la **mosaïque**, « comme le reflet constitué de ces dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui œuvrent au quotidien sur le terrain. Avec leurs myriades de parcours, de métiers, d'appartenance géographique, ils savent se réunir autour des mêmes valeurs, celles de la CFTC ». Le bureau de notre syndicat CFTC MAE a trouvé important de relooker du coup son logo propre. Chose faite dès février où nous avons rajouté une touche de **vert**, en rappel avec le précédent logo. Pourquoi le vert ? C'est la couleur qui rappelle le monde rural et agricole, mais aussi la nature et puis la protection, la croissance. Bref : notre univers avec toujours la **colombe** qui indique combien dans nos valeurs la paix sociale reste solidement ancrée.

## La circulaire de mobilité vient d'être publiée

Vous trouverez la note de service 2022-136 relative à la campagne de mobilité générale de printemps 2022 sur notre site. On vous propose de porter auprès de l'administration vos dossiers et ceux de vos proches au cours de rendez-vous avec les bureaux de gestion concernés. Pour vous accompagner et vous défendre au mieux, nous vous remercions de nous communiquer votre dossier, ainsi que votre mandat dès que possible, avant la fin mars. [cftc@agriculture.gouv.fr](mailto:cftc@agriculture.gouv.fr)

## Accords télétravail enfin signés

Les accords sur le télétravail au sein du MAA ont été signés par nos partenaires de l'Alliance du Trèfle (EFA/CGC et SNISPV) le 24 février 2022 avec le ministre J. Denormandie et d'autres représentants d'organisations syndicales. Notre présidente, Catherine Ernoult Tomasso indisponible ce jour-là a tout fait pour les signer et s'est rendue le 2 mars sur le site de Varenne à cet égard. Notre syndicat s'est en effet beaucoup investi pendant les négociations lors des groupes de travail, réclamant de nombreuses clarifications et surtout de la souplesse pour que les conditions de demande et d'exercice de télétravail se fassent dans les meilleures conditions, tout en assurant la cohésion des services et un travail de qualité pour les usagers. La note de service sera publiée dans les deux mois.

## Appel à mobilisation le 17 mars prochain

Une intersyndicale de la Fonction Publique des 3 versants regroupant 7 fédérations de syndicats dont la CFTC FAE a confirmé l'appel à la grève et aux manifestations le 17 mars, conséquence directe de la politique de gel de la valeur du point d'indice et d'un besoin de réviser les rémunérations en urgence.

**A bientôt !**

**Les membres du bureau CFTC MAE**